



# **BULLY - LE LIEN COMMUNAL**



**N° 111 - JUILLET / AOUT 2006**

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : [mairie@bully.fr](mailto:mairie@bully.fr)  
Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**



### **Principales décisions du Conseil Municipal en date du 3 Juillet 2006 :**

- ❖ *Approbation pour établir et signer conventions de partenariat entre communes de Bully, Chatillon et Saint-Germain/L'Arbresle pour le financement d'une embauche de garde-champêtre et la mise à disposition de cet agent sur les 3 communes.*
- ❖ *Signature d'une convention d'occupation précaire pour le logement occupé par Mr et Mme Chaduiron sur la base d'un loyer mensuel fixé par le Service des Domaines, dans l'attente de leur déménagement.*
- ❖ *Subvention accordée à la Halte-Garderie Les P'tits Loups, au titre de l'exercice 2006, pour un montant de 34 544, 45 Euros, dont 9 400 Euros de dotation correspondant à la prise en charge du coût des locaux occupés (loyer, entretien, charges).*
- ❖ *Dotation Ecole Saint-Vincent 2006 : elle s'élève à 25 349,33 Euros, au titre du contrat d'association qui lie la commune à l'école privée depuis 1989, dotation calculée au prorata des dépenses effectuées pour l'école publique en 2005.*
- ❖ *Subvention associations scolaires de Bully – année 2006 (calculée en fonction du nombre d'élèves, sur la base d'un montant unitaire indexé sur la dotation globale de fonctionnement) :*  
*Sou des Ecoles : 1 080 Euros                      Association Ecole Saint-Vincent : 352,80 Euros*
- ❖ *Accord pour solliciter l'aide de l'Etat au titre du concours particulier créé au sein de la Dotation Générale de Décentralisation pour le financement des documents d'urbanisme concernant d'une part l'étude géologique effectuée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), et d'autre part les frais de conduite d'opération dans le cadre de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.).*
- ❖ *Révision simplifiée du P.O.S. : accord pour arrêt du projet et mise à l'enquête publique.*
- ❖ *P.L.U. : accord pour arrêt du projet et transmission de ce dernier aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.*

**Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le Lundi 4 Septembre 2006 à 20 H 30.**

**Secrétariat de Mairie**

***Il sera fermé les samedis, du 15 juillet au 26 août inclus.***

### **Permanence des Elus**

***Marc MOIRET, Adjoint chargé de la voirie, n'assurera pas de permanence du 10 au 23 juillet et du 14 au 27 août ; Daniel COTE, Adjoint chargé des bâtiments communaux et des équipements, n'assurera pas sa permanence entre le 14 juillet et le 15 août.***

.../...

### **Révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)**

Par délibération en date du 15 mai 2006, le Conseil Municipal a décidé d'engager la révision simplifiée du P.O.S. pour permettre la construction du bâtiment vestiaires au terrain de football, sur un terrain actuellement situé en zone NC. Il n'est pas porté atteinte à l'économie générale du P.O.S..

La délibération du 15 mai 2006, le dossier permettant de s'informer du projet, et un registre où pourront être portées les observations, sont à la disposition du public pendant le délai de concertation de 15 jours puis de l'enquête publique pendant un mois, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

### **Recensement : indispensable pour devenir citoyen**

Il est nécessaire pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Pour cela, les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant leur anniversaire. Ainsi, les jeunes garçons et filles nés en Juillet, Août et Septembre 1990 doivent se présenter en mairie, respectivement en Juillet, Août et Septembre 2006, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Plan canicule 2006**

Les fortes chaleurs sont arrivées. Aussi, le plan « canicule » évoqué dans le Lien du mois dernier reste d'actualité. S'adresser en Mairie pour toute information à ce sujet, ou pour inscription sur le registre prévu à cet effet.

### **Au feu ... les pompiers ...!!!**

Nos bénévoles souhaitent bien sûr intervenir le moins possible à ce sujet. C'est pourquoi, avec l'arrivée de la saison estivale et des vacances, nous vous recommandons la plus grande prudence en utilisant votre barbecue et vous incitons à ne pas faire de feu de broussailles ou de déchets végétaux, sous peine de poursuites. Pour se débarrasser de ces derniers, un seul endroit à votre disposition : la déchetterie de Fleurieux/L'Arbresle (Tel 04.74.01.35.63).

### **Basculer municipale**

N'étant plus sollicitée pour les pesages, la bascule située rue d'Aquitaine ne fonctionnera plus. Mais nous la conserverons malgré tout en l'état car elle appartient à l'histoire de notre commune.

### **Bureau de Poste**

La Direction de la Poste vous informe qu'à compter de cet automne prochain, l'ouverture au public du Bureau de Bully ne se fera plus que le matin, du lundi au samedi, et sur rendez-vous pour certaines opérations financières.

Mr Sordillon reste à votre disposition pour plus de précisions (Tél 04.74.01.03.50).

Une information de la part des Services de la Poste devrait nous parvenir prochainement à ce sujet.

### **Prévention des vols pendant la période estivale. § Le 17 ou le 04.74.72.05.65**

La Compagnie de Gendarmerie de l'Arbresle nous informe qu'elle mène une campagne de sensibilisation auprès de la population afin de prévenir les atteintes aux biens et notamment les vols dans les habitations.

Durant votre absence : **ne pas laisser en évidence** bijoux, cartes bancaires et chèques. Privilégier les lieux insolites. **Ne pas conserver de fortes sommes d'argent** à votre domicile. S'agissant des véhicules, ne laissez jamais les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans la cour ou au garage.

**Avant votre départ en vacances**, signalez vos **dates d'absence** à la Gendarmerie et à vos voisins.

**D'une manière générale**, n'hésitez pas à **indiquer** tout fait qui vous paraît **anormal** car

**« la sécurité est l'affaire de tous, donc ensemble, luttons contre l'insécurité ».**

### **Association Régionale des Volontaires du Sang (A.R.V.S.)**

Prochaine collecte, Salle Claude Terrasse à L'Arbresle, le Vendredi 28 Juillet.

### **Avis aux riverains des cours d'eau**

Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT) a lancé des études sur la Brévenne, la Turdine et leurs affluents, qui vont durer jusqu'en juillet 2007. Des bureaux d'études sont susceptibles de traverser vos terrains en bord de rivières. Ces personnes détiendront une lettre de mission officielle qu'elles vous présenteront. Merci de l'accueil que vous leur réserverez et de votre collaboration.

### **Chambre d'Agriculture du Rhône : Révision des listes électorales (Electeurs votant individuellement)**

Les listes électorales pour les élections de janvier 2007 des membres de la Chambre d'Agriculture doivent être révisées en 2006. Sont électeurs, à condition d'être inscrits sur une liste électorale politique : les chefs d'exploitation et assimilés ; les propriétaires ou usufruitiers, exploitants ou non ; les salariés de la production agricole et des groupements professionnels agricoles ; les anciens exploitants et assimilés ; les ressortissants des états membres de l'Union Européenne appartenant à l'une des catégories précitées. Les demandes d'inscription devront parvenir avant le 15 septembre 2006 au secrétariat de la commission d'établissement des listes électorales, Chambre d'Agriculture du Rhône, 18 avenue Monts d'Or, 69890 La Tour de Salvagny.

### **Passion et Savoir-Faire**

La Mairie de L'Arbresle organise sa 6<sup>ème</sup> exposition « Passion et Savoir-Faire » le dimanche 17 septembre prochain de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, salle Claude Terrasse. Vous pourrez venir rencontrer des artistes locaux, des passionnés, et admirer les différents travaux de mosaïque, de peinture, sculpture, écriture, poterie, photo ...

Si vous êtes vous-même artiste, si vous pratiquez un art, si vous avez une collection ou une passion et que vous souhaitez faire partager votre travail aux autres, venez exposer. Emplacement gratuit.

Contact pour tout renseignement : Julie Viollet-Bourricand, animatrice culturelle au 06.08.89.37.84 ou par mail :

[ju-viollet@mairie-larbresle.fr](mailto:ju-viollet@mairie-larbresle.fr)

## **LES ASSOCIATIONS**

**Réunion des RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS bullyloises le VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2006 à 20h30 au Centre Culturel.**

Les personnes concernées recevront une convocation (**prévoir d'ores et déjà pour cette date le calendrier des manifestations pour 2007** ainsi que l'article à paraître dans le bulletin communal annuel).

### **BIBLIOTHEQUE**

Cet été, elle sera fermée du 5 au 26 Août. Réouverture le Lundi 28 Août à 16 h 30.

Bonnes vacances à nos bénévoles !

### **A.D.M.R. Bully - St Germain - Nuelles**

Le Conseil d'Administration qui a suivi l'assemblée générale de mai dernier a reconduit le Bureau de l'Association à l'identique, à savoir : Présidente : Jeanne PERRET, Vices-Présidentes : Jeannine DUCLOS et M.-Louise CARADOT, Trésorières : Gisèle ALAMY et Bernadette PIN, Secrétaires : Bernadette SALADO et Jeanne RUMEAU.

Responsables Prises en charge : Michèle DI ROCCO, Claudie HARDY, Jeannine DUCLOS ; Responsables Travail-Planning : Bernadette PIN et Claudie HARDY ; Déléguée Qualité : M.-Louise CARADOT.

M.-France WISNIEWSKI, salariée administrative, vous accueille et vous répond au bureau (mairie de St Germain).

Téléphone : 04.74.01.04.26 (possibilité de laisser message car la messagerie est consultée régulièrement)

Fax : 04.74.26.93.02

Nous sommes à votre disposition pour étudier toutes demandes concernant une aide, même ponctuelle (ménage, repassage, aide à la personne, courses, portage repas, télé-alarme FILIEN); à tout âge, dans toutes situations (sortie d'hôpital, maladie, accident, convalescence, maintien à domicile, etc...).

Nous rappelons que les mutuelles-assurances accordent de plus en plus des heures d'aide gratuite en suite d'hospitalisation ou autres (aide ADOMI). Consultez votre mutuelle. Dans tous les cas, les sommes versées pour l'aide à domicile sont déductibles des impôts à raison de 50 %.

Nous avons à votre disposition du personnel formé (auxiliaires de vie, employées à domicile, agents à domicile). Et si nous ne pouvons répondre à votre demande, nous vous orienterons vers l'association ou le service concerné.

### **AMICALE DES CLASSES EN 7**

Prochaine réunion le jeudi 31 Août à 20 h 30 au centre culturel. A l'ordre du jour : préparation soirée Beaujolaise du 18 novembre. Toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par un 7 seront les bienvenues.

Contact : Evelyne GOUTTENOIRE au 04.74.01.09.28

**GYM POUR TOUS BULLY .....** *Petite dernière nouvellement créée pour prolonger l'activité gymnique de l'Association des Familles dissoute récemment .....* à qui nous souhaitons longue vie

*GYM POUR TOUS BULLY vous propose des cours de gymnastique avec renforcement musculaire, étirements et différentes techniques permettant de conserver dynamisme, santé et équilibre corporel.*

*Les cours se dérouleront à partir du 18 septembre, dans la salle d'évolution, rue des Romains :*

*le lundi pour les adultes, de 20 H à 21 H == → GYM EQUILIBRE,*

*le vendredi pour les enfants (3 à 5 ans), de 17 H à 17 H 45 → EXPRESSION CORPORELLE.*

*Ces séances seront animées par Marie-Noëlle, monitrice diplômée d'Etat qui possède une grande expérience des activités sportives et des techniques actuelles.*

*Possibilité d'essai avant inscription. Contact pour informations, inscriptions auprès des responsables de l'Association : C. BASTION au 04.74.70.38.37, F. LIMONE au 04.74.01.55.07, J. RAMBAUD au 04.74.26.90.08, M. VALLET au 04.74.01.21.90*

## **🔔 DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS**

### **SAMEDI 9 SEPTEMBRE**



### **FESTIVAL DU COURT METRAGE**

*après-midi - Salle d'Animation du Repiel – entrée libre*

*suivi de la*

### **SOIREE CINEMA EN PLEIN AIR**

*à 20 H 30 - Salle d'Animation du Repiel*

*(en cas de mauvais temps, projection à l'intérieur)*

*Pour une modique participation au profit de l'Association Ciné Rêves en faveur des personnes hospitalisées, vous pourrez découvrir le court métrage qui aura été primé le jour-même, que nous proposera son réalisateur, assister à la remise des prix du festival, et voir ou revoir le film Grand Public qui a obtenu tant de succès :*

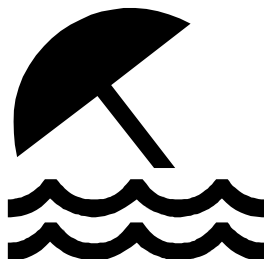
*« LA MARCHE DE L'EMPEREUR ».*

*Réservez d'ores et déjà votre soirée, et venez en famille ou entre amis !*

### **AVIS AUX AMATEURS :**

*Toute personne qui souhaiterait faire partie du jury pour la sélection des courts métrages est priée de s'inscrire auprès de Jean-Pierre GASOLO au 04.74.26.93.50*

## **☀ BONNES VACANCES !!! ☀**



## **☀ RENDEZ - VOUS EN SEPTEMBRE ☀**